Ecole Primaire Perrault Cazeaux

Compte-rendu du conseil d'école du 20/06/2016

1 Mont de l'église
67620 SOUFFLENHEIM
Tél.: 03 88 86 60 92
ce.0672666j@ac-strasbourg.fr

Personnes présentes :
Mme KLOTZ, Directrice
Mmes MAS, SEIBERT, ILIEV, BOUR, FALCK, BILLMANN, ANTONI, CHAST, MULLER, WALTER, IGEL, ORTOLAN, ROHE, ZAKEL, GEISSERT & Mrs WALTER, BALDUCCI, FINCK, Enseignants.
Mmes UHRIG & STEIN, ATSEM
Mme SCHROEDER, Intervenante en religion
Mme Mireille HAASSER, Adjointe du Maire
Mme Barbara RICHERT, Responsable périscolaire
Mmes GROSS, GUNDUZ, HEMMERLE, OFFNER, ZARAC, RINCKEL, FERRARI, FUHRMANN, HILPERT, HEINRICH, MULLER, FEVER, GONORD, & Mrs BARTH, EBERLIN, SPITZ, BOQUE, LE TOURNEUR, Parents d'élèves

Personnes excusées :
Mr Franck ARDOUIN, IEN Strasbourg 7
Mr Camille SCHEYDECKER, Maire de Soufflenheim
Mmes MEDER, FORTMANN,
Mme MONNIN, Directrice de l'école maternelle Prévert
Mme CHABBOUH, Psychologue scolaire
Mme GLAS, ATSEM
Mmes BOOS & CUNY, Intervenantes en religion

Madame KLOTZ ouvre le conseil d'école à 18h30. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Remerciement à Mme Richert pour son soutien logistique. La présidente du conseil entame l'ordre du jour.

1. Rentrée 2016/2017

Les effectifs :

Prévisionnel : 381 élèves pour le groupe scolaire, répartis comme suit :
Petite section de maternelle : 25 élèves
Moyenne section de maternelle : 34 élèves
Grande section de maternelle : 34 élèves
} **93 élèves en maternelle (moyenne de 23 élèves / classe)**

CP : 60 élèves
CE1 : 52 élèves
CE2 : 46 élèves
CM1 : 75 élèves
CM2 : 55 élèves
} **288 élèves en élémentaire (moyenne de 24 élèves / classe)**

Répartition pédagogique :

En maternelle :

PS	MS	M/G	GS
25	24 MS	10 MS	24 GS
		10 GS	
25	**24**	**20**	**24**

Allemand progressif : 158 élèves, avec une moyenne de 26,5 élèves/classe

CP	CP	CE1	CE2/CM1	CM1	CM1/CM2
22	22	31	21 CE2	29	5 CM1
			6 CM1		22 CM2
22	**22**	**31**	**27**	**29**	**27**

Allemand extensif : 141 élèves, avec une moyenne de 23,5 élèves/classe

CP	CE1	CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2
16	21	28	7 CE2	18 CM1	28
			17 CM1	6 CM2	
16	21	28	24	24	28

Au vue de la baisse d'effectif, le poste supplémentaire dont l'école a bénéficié cette année ne sera pas reconduit en 2016/2017.
Les départs d'enseignants sont les suivants : Mesdames Zakel, Billmann, Igel et Monsieur Walter. Pour le moment, seul Monsieur Geissert a été nommé sur l'école pour la prochaine année scolaire. Les autres postes vacants seront complétés courant juin.

2. Intervention de la mairie

- Les montants suivants ont été approuvés en conseil municipal pour le budget 2016 :

Maternelle Perrault : 5964€ pour le fonctionnement et 1375€ pour les subventions
Elémentaire Cazeaux : 14144€ pour le fonctionnement et 9414€ pour les subventions

- Des travaux sont prévus pour les prochaines vacances et sont les suivants :

Maternelle Perrault : réaménagement du couloir et mise en peinture de la classe de Mme Seibert
Elémentaire Cazeaux : mise en place d'un escalier de secours au bâtiment 2 et mise en peinture de la future classe de Mr Finck

Madame Haasser précise que l'ensemble des travaux seront réalisés par les ateliers municipaux, aucun budget investissement n'a été accordé sur le budget 2016. La Mairie a opté cette année pour budgétiser la mise en conformité des accès aux personnes à mobilité réduite. Le photocopieur de l'école maternelle Perrrault sera remplacé dans les prochains jours par un photocopieur de la Mairie.
Madame Haasser annonce également qu'un projet Graff en lien avec la communauté des communes va permettre de « décorer » le préau du Bâtiment 2 et ce, pendant les vacances d'été.

La directrice remercie la Mairie pour tous les petits travaux et demandes quotidiennes qui sont honorés avec beaucoup de qualité et de rapidité.

3. Vie scolaire

Ecole maternelle Perrault :
Les élèves de l'école maternelle ont fait un cycle au Dojo, cela leur a permis de préparer leur spectacle. Merci au club de judo et à la Mairie pour la mise à disposition des lieux et du matériel. La 2ème semaine de cirque a dû être écourtée suite à l'absence de l'intervenante. En contrepartie, le spectacle des 3 chardons a été offert aux enfants.
Ecole élémentaire Cazeaux :
Tous les élèves de l'école élémentaire ont participé au CROSS, malgré la pluie, l'évènement était réussi et l'école a remporté le challenge Jean-François Blattner cette année. La présidente remercie chaleureusement tous les parents qui ont aidés à l'organisation et à l'encadrement. Des remerciements particuliers sont adressés à Monsieur Letourneur qui a mis ses compétences informatiques au profit de l'organisation de l'encadrement. Les classes de Mme Geissert & Mr Finck ont été en classe de découverte à Dobel, la neige a été présente, et les élèves ont apprécié ce moment avec leur correspondant. Les enseignants remercient la Mairie pour la subvention de 900€ accordée pour cette sortie.

Le 19 mai, a eu lieu le concert « wir wollen live singen » qui a permis à tous les élèves de se retrouver et de chanter ensemble en Allemand. Les parents de l'APEPA ont demandé pourquoi les parents n'ont pas été conviés. La directrice explique que le conseiller pédagogique en Allemand ne souhaitait pas que cela se fasse dans la salle sportive pour des soucis d'acoustique, c'est pourquoi, le concert a eu lieu en salle festive qui peut accueillir 416 personnes au maximum, ce qui correspond au nombre d'élèves de l'école avec leur enseignant.

Six classes ont participé au stage Canöé : une journée a dû être annulée suite aux fortes chutes de pluie. Les enseignants remercient la Mairie pour la subvention accordée à toutes les classes pour cette sortie.

La photo de classe a eu lieu le 6 juin, il a été très difficile de choisir une date sachant que nous devions trouver une date où toutes les classes étaient présentes et également en accord avec le photographe. Les parents ont regretté que le 6 juin correspondait à une journée piscine, et que les filles n'ont, donc, pas pu être coiffées. La directrice a précisé que toutes les classes qui étaient à la piscine ont été prises en photo l'après-midi, et qu'il était donc possible de les coiffer sur la pause déjeuner, et pour celles qui étaient au périscolaire, les maitresses ont pris le temps de les coiffer. Les parents déplorent également qu'ils n'aient pas été informés de cette date. Il est vrai que le message n'est pas passé dans toutes les classes mais dans le stress de la fête de l'école qui suivait, certains enseignants ont omis de diffuser l'information et l'ensemble de l'équipe pédagogique tient à présenter leurs excuses aux parents et aux élèves.

Concernant les fêtes d'écoles, la directrice tient à insister sur le bonheur que fut de voir les élèves aussi heureux et aussi attentifs pendant la durée des spectacles. La directrice remercie tous les parents qui se sont investis avant, après et pendant les fêtes, sans eux, cela n'aurait pas été possible. Elle remercie aussi la Mairie pour la mise à disposition des employés communaux qui ont fournis des efforts sans relâche. Ils ont suivi la directrice dans toutes ses demandes et effacé tous ses doutes. La directrice remercie aussi la Mairie pour la mise à disposition du Ceram, du vidéoprojecteur, de l'écran et de tout ce dont l'école avait besoin. Des remerciements nourris sont adressés à Mr Kaufmann qui s'occupe du Ceram, il a été présent tout le temps, a fourni des efforts sans relâche et a répondu à toutes les demandes. Ce fut un réel plaisir de l'avoir à nos côtés pendant les préparatifs et pendant la fête.
Les parents de l'APEPA soulèvent 2 points :
- la mauvaise qualité de la sonorisation : Madame Haasser répond en précisant que la sonorisation est de bonne qualité, identique à celle de la salle festive. Madame Haasser a été surprise du comportement bruyant et irrespectueux des parents qui discutaient tout le long des spectacles. Ce bruit a probablement été la cause des problèmes acoustiques. La Mairie va tout de même revoir la disposition et le nombre de micros pour des spectacles futurs.
- les tarifs élevés de la petite restauration : Madame Klotz précise que l'école n'avait pas de repères antérieurs quant aux tarifs, l'école a donc essayé de s'harmoniser avec ce que les autres écoles du secteur faisaient. Madame Haasser précise que les tarifs de l'école sont identiques aux tarifs pratiqués à la fête de la musique à Soufflenheim.

Les parents de l'APEPA remercient chaleureusement les enseignants et la directrice pour la qualité des spectacles et pour l'organisation de l'ensemble des fêtes.

4. Divers/questions des Parents

Les représentants de parents d'élèves de l'APEPA

- Ils souhaitent connaître le nombre de parents accompagnateurs lors des sorties, Madame Klotz précise que la réglementation en vigueur pour les sorties est issue de la circulaire 99-136 du 21/09/1999. A l'école maternelle : 1 adulte pour 8 élèves

pour les sorties ordinaires et 1 adulte agréé pour 6 élèves pour les sorties à la piscine (2 adultes minimum) et à l'école élémentaire : 1 adulte pour 15 élèves pour les sorties ordinaires et 1 adulte agréé pour 12 élèves pour les sorties à la piscine (2 adultes minimum).

Le cadre légal fixe le nombre d'accompagnateur minimum, cela ne signifie pas que ce nombre est suffisant. Les enseignants, par habitude, connaissent bien le nombre d'accompagnateurs dont ils ont besoin en fonction de l'activité proposée. Nous n'allons pas avoir besoin du même nombre de parents à la piscine pour des élèves de Cp que pour des élèves de CM2, l'autonomie n'est pas la même. Les parents soulèvent un problème de communication, suite à l'annulation d'une sortie piscine le jour où la classe binôme était en classe de découverte à Dobel. La directrice répond qu'il est probable que des parents d'autres classes auraient pu prendre le relais, mais l'enseignante et la directrice n'ont pas voulu que la sortie se fasse avec un enseignant en moins et des parents d'une autre classe que la sienne parce qu'ils ne connaissaient pas les élèves et que c'était des CP. Il faut préciser que c'était la seule et unique séance annulée sur les 108 séances prévues au total par l'école.

- Concernant la diffusion du compte-rendu du conseil d'école, la Directrice précise que cela se fera que par affichage et pas par papier. Le compte-rendu est consigné dans un classeur, transmis à la Mairie et à l'Inspecteur de la circonscription. Le compte-rendu est visible sur le site internet de la Mairie. L'APEPA ajoute qu'elle le mettra également sur son blog.

Questions à la Mairie

- Les parents soulèvent que le stationnement s'est très nettement amélioré depuis la mise en place du parking à la place des anciens ateliers municipaux.
- Madame Haasser laisse à disposition des documents relatifs à l'antenne relais et à la 4G. Toutes les informations y figurent, le document est consultable chez la Directrice de l'école.

Madame Haasser tient à remercier les enseignants, la Directrice, les employés municipaux et les parents pour leur investissement dans les fêtes d'écoles. Merci aux enseignants pour s'être investis dans un projet d'une telle envergure !Merci à toute l'équipe pour le dynamisme des écoles où il fait si bon vivre, et tout cela pour le bien des enfants de Soufflenheim.

La séance est clôturée à 19h45 par un dernier mot de Mr Walter pour qui se fut le dernier conseil d'école en tant que professeur des écoles, Mr Walter part à la retraite après plus de 30 ans de fonction à l'école.

Un verre de l'amitié est offert par les représentants des parents d'élèves.

Le Président
Madame KLOTZ Marie-Pierre

Pour les enseignants :
Monsieur WALTER Philippe